

Comités d'audit : évoluer dans un monde qui change



L'évolution du monde pousse les comités d'audit à intégrer de nouvelles connaissances

Par Kristy Carscallen

Le monde des affaires canadien évolue de manière drastique, et à un rythme effréné. Alors que certaines organisations sont susceptibles d'éprouver des difficultés d'adaptation à court terme, les changements technologiques, sociétaux et réglementaires auront des conséquences considérables et durables sur la présentation de l'information financière, les modèles d'affaires et les interactions des organisations avec la société.

Au cours de la dernière année, la hausse des taux d'intérêt s'est poursuivie; de nouveaux règlements ont été adoptés; les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), ainsi que les questions de diversité, d'équité et d'inclusion (« DEI ») sont restés au centre des préoccupations; et nous avons été témoin de l'engouement et de l'inquiétude entourant l'essor fulgurant de l'intelligence artificielle (« IA ») générative. Les comités d'audit jouent un rôle essentiel dans la surveillance de l'incidence et des risques que ces changements pourraient entraîner, mais pour guider leur organisation dans l'avenir, ils doivent être disposés à évoluer. Les rôles et les compétences traditionnels du comité d'audit sont plus cruciaux que jamais, mais le contexte dans lequel ils sont utilisés évolue, dans certains cas, à toute vitesse.

Les comités d'audit doivent garder un œil sur les liquidités

La cible de la Banque du Canada pour le taux de financement à un jour est maintenant à un niveau inédit depuis 20 ans, et les entreprises canadiennes en souffrent. En effet, les dossiers d'insolvabilité



Les rôles et les compétences traditionnels du comité d'audit sont plus cruciaux que jamais, mais le contexte dans lequel ils sont utilisés évolue. Les comités d'audit doivent être prêts à évoluer et à guider leur organisation dans l'avenir.

Kristy Carscallen

Associée directrice canadienne,
Audit et certification
KPMG au Canada



d'entreprises pour la période de 12 mois qui a pris fin le 31 août 2023 ont augmenté de 36,7 % par rapport à la période de 12 mois précédente ¹, et les grandes banques augmentent leurs provisions pour pertes de crédit. La gestion des flux de trésorerie demeurera un test décisif pour les organisations. Les comités d'audit devront donc la surveiller de près.

Les nouvelles exigences en matière de déclaration s'inscrivent dans le cadre du contexte de cybersécurité en constante évolution

Les cyberrisques présentés par les criminels et les États-nations hostiles, ainsi que les exigences de déclaration connexes, continuent d'évoluer. Les comités d'audit doivent s'assurer que la direction comprend les flux de données de l'organisation et qu'elle répertorie les données essentielles pour garder une longueur d'avance sur les auteurs des menaces. En outre, ils doivent se préparer aux nouvelles exigences en matière de rapports en cas de cyberincidents qui entreront en vigueur aux États-Unis cette année et prochainement au Canada.

La présentation des informations ESG officielle est arrivée

La présentation des informations ESG devient obligatoire, et l'unification des informations ESG et financières a commencé. Les premières normes

comptables internationales officielles en matière d'ESG ont maintenant été publiées. Certaines organisations canadiennes devront donc bientôt fournir des informations financières relatives aux changements climatiques et rendre compte de leurs efforts pour réduire au minimum les risques relatifs au recours au travail forcé ou au travail des enfants au sein de leur chaîne d'approvisionnement. Les comités d'audit doivent s'assurer que la direction a établi un plan d'action pour se préparer en vue de ces nouvelles exigences et de la certification par un tiers connexe.

L'intelligence artificielle pourrait tout changer

Les possibilités offertes par l'intelligence artificielle sont emballantes pour de nombreuses personnes, mais les comités d'audit doivent adopter une vision plus large. Par exemple, l'intégration de l'IA générative dans une organisation est une tâche complexe qui exige une infrastructure, des politiques et des procédures appropriées. En outre le recours de plus en plus fréquent à l'IA soulève des questions quant à ses répercussions sur le plan humain et à notre façon de voir la propriété intellectuelle. Les comités d'audit doivent étudier l'analyse de rentabilité de l'IA dans leur organisation, examiner la qualité des données, repenser la façon dont la propriété intellectuelle est perçue, comprendre les répercussions sur les parties prenantes et se préparer en vue de la réglementation à venir.

1. « Statistiques sur l'insolvabilité au Canada — Août 2023 (Points saillants) », Gouvernement du Canada, Bureau du surintendant des faillites (site Web), consulté le 4 octobre 2023

Les comités d'audit doivent examiner attentivement leurs talents

Les enjeux en matière d'ESG et de DEI, et les nouvelles technologies comme l'IA ne sont pas nouveaux pour les comités d'audit. Ils comportent toutefois leur lot de nouvelles réglementations et modifient la façon dont les organisations perçoivent les risques. L'évolution constante de ces préoccupations exige que les connaissances des comités d'audit relativement à ces domaines ne se limitent pas à une simple prise de conscience de leur part, et qu'ils puissent mener une réflexion critique à leur égard. Les comités d'audit doivent examiner leur propre planification en matière de talents, de formation et de relève, en plus de celle de l'organisation. Pour mener leurs activités dans ce nouveau contexte, les comités d'audit doivent accueillir des membres dotés de nouvelles compétences et entreprendre un parcours d'apprentissage continu.

Il est essentiel de se poser des questions

Pour acquérir de nouvelles connaissances, il faut commencer par se poser les bonnes questions. Pour les formuler, il peut être utile pour les comités d'audit de se renseigner sur les réflexions les plus récentes en ce qui a trait aux questions susceptibles d'avoir une incidence sur les risques et la présentation de l'information. Dans les articles de la série Accélération de cette année, des experts techniques de KPMG au Canada examinent ces interrogations et soulèvent certaines questions cruciales que les comités d'audit doivent poser afin de mieux comprendre le nouveau contexte dans lequel ils exercent leurs activités.

Communiquez avec nous

Kristy Carscallen

Associée directrice canadienne,
Audit et certification
KPMG au Canada
416-777-8677
kcarscallen@kpmg.ca

Dominique Hamel

Leader, Audit, région du Québec,
et associée d'audit
514-840-2620
dominiquehamel@kpmg.ca